

La gouvernance dans un projet de transition agricole et alimentaire

sillons méthodologiques, récolte d'expériences et échanges

29 septembre 2022



Déroulé de l'intervention

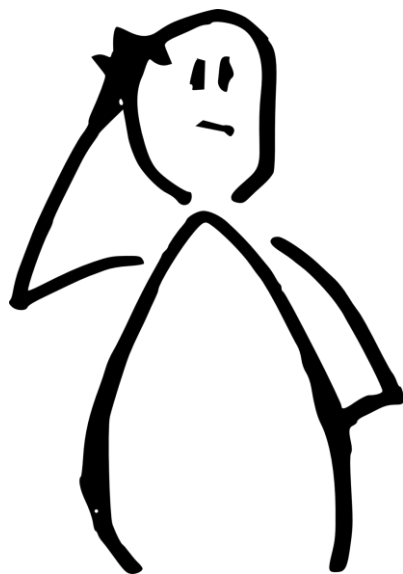
20 minutes pour:

- Se mettre d'accord sur les termes (rapidement)
- Proposer des préalables au déploiement d'une gouvernance (les intentions notamment)
- De l'émergence à l'évaluation, des stratégies de mobilisation imbriquées et complémentaires (Partager des méthodologies possibles)
- Partager des retours d'expériences pour susciter des réactions (voire des vocations)



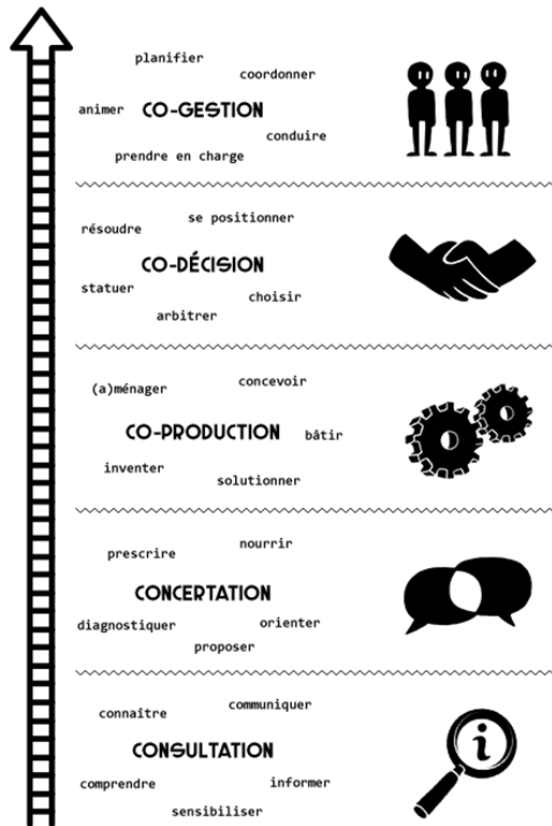
La gouvernance pour un projet de transition agricole et alimentaire avant de commencer, on s'équipe!

Consultation et co-production ne se confondent pas!



Préambule

SAVOIR-FAIRE



CODÉCISION

Les habitant.es ont un pouvoir dans la prise de décision.

CONCERTE - CO-CONSTRUIRE - Échanger, Débattre

Les habitant.es participent activement sur un projet, sujet précis et la collectivité tient compte de leur avis tout en conservant le pouvoir de décision finale.

CONSULTER - Récolter des avis

La collectivité prend le pouls, recueille un avis non contraignant en vue de décisions.

INFORMER - SENSIBILISER

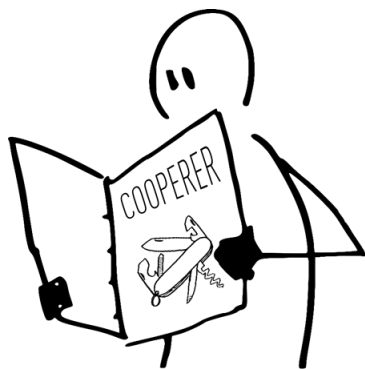
La collectivité informe sur le projet, donne les clés de compréhension

*Est-ce que ça
marche pour
tout ces
échelles?*



FAIRE SAVOIR <https://infogram.com/les-echelles-de-la-participation-1gew2v80nln1mni>

Préambule



SE CONNAITRE



SE PARLER
ECHANGER



TRAVAILLER
ENSEMBLE



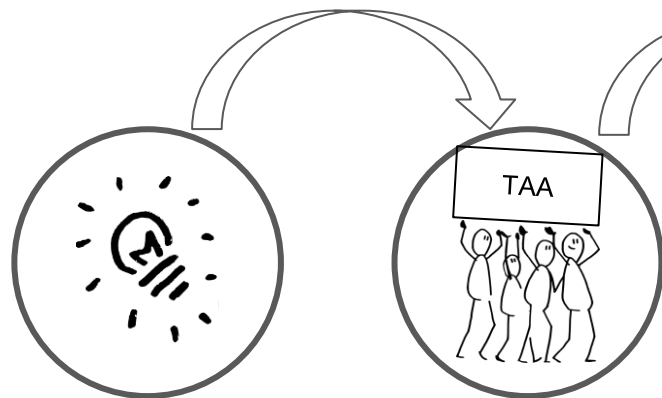
MUTUALISER
MONTER UN PROJET



COOPERER



Point sur la méthode



L'idée de s'engager dans une démarche de TAA peut venir des élus, des techniciens, parfois dans le contexte d'une autre politique publique (ex: PCAET), ou encore d'opérateurs économiques ou d'experts du territoire.

L'idée est traduite, puis portée par la collectivité à travers une démarche TAA qui devient une politique publique visant à construire collectivement le projet avec la plus grande diversité d'acteurs (habitants y compris) et de manière **décloisonnée et systémique**.

Le rôle du territoire dans les démarche de TAA :

- En quoi le territoire peut-il créer les conditions pour une transition alimentaire ?
- Comment peut-il favoriser les innovations vers une transition alimentaire ?



Diagnostic

Problématiques

Enjeux

Objectifs

Stratégie

Plan d'action

Evaluation

Les attendus de chaque séquence

Identifier les conditions de déploiement sine quo none, les sujets à traiter absolument, les attentions particulières à porter à certains sujets. Forum ouvert, hackathon de politique publique, speed design sprint, ateliers de co-construction intégrant la parole des habitants, des agriculteurs, des opérateurs économiques, et autres parties prenantes du système alimentaire.

Formuler de manière précise et englobante les problèmes (technique, humain, ...) en prenant en compte les différentes composantes du développement durable

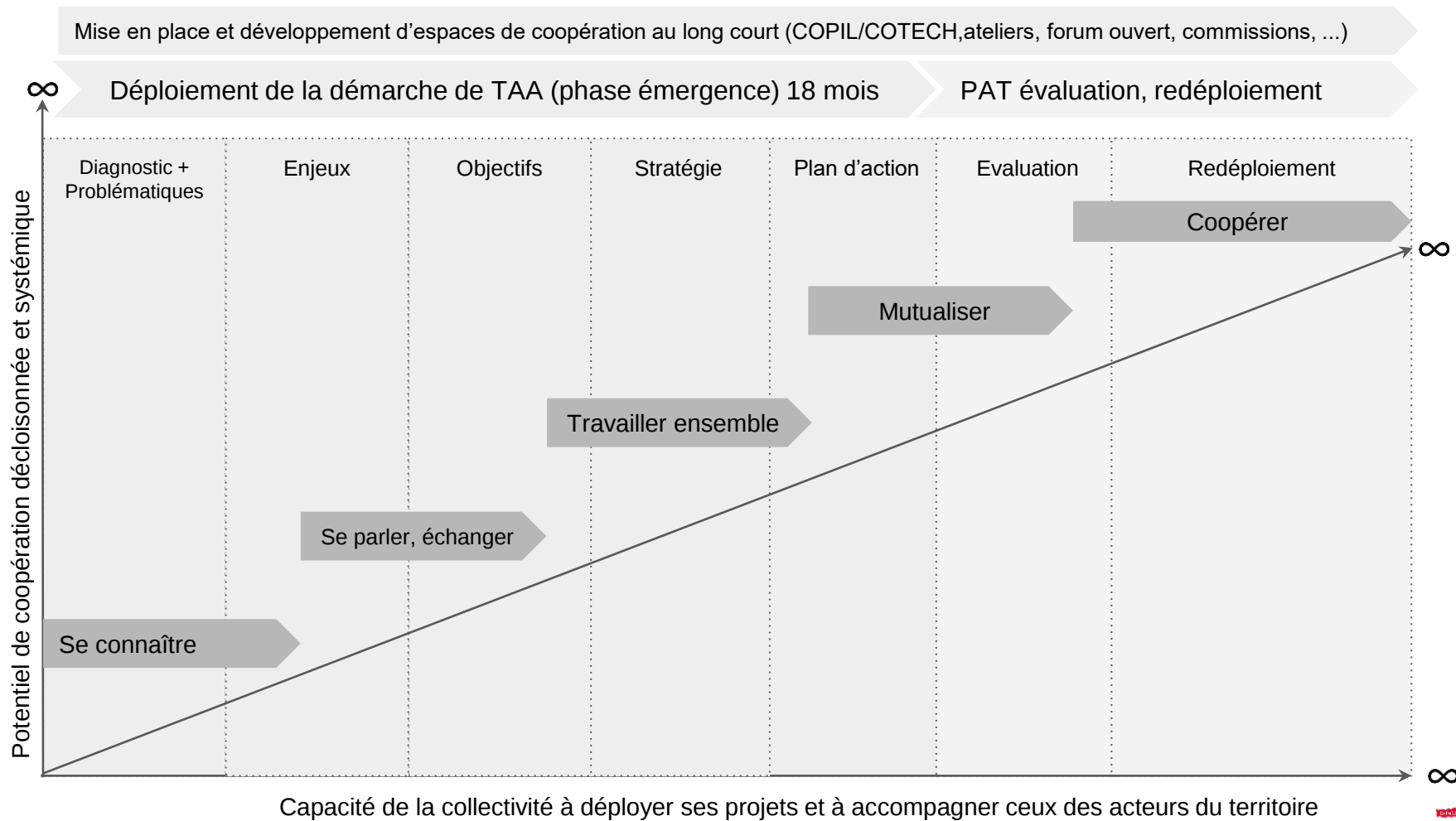
Hiérarchiser collectivement les priorités du territoire en matière de système alimentaire.

Se mettre d'accord collectivement sur les attendus de la démarche de TAA.

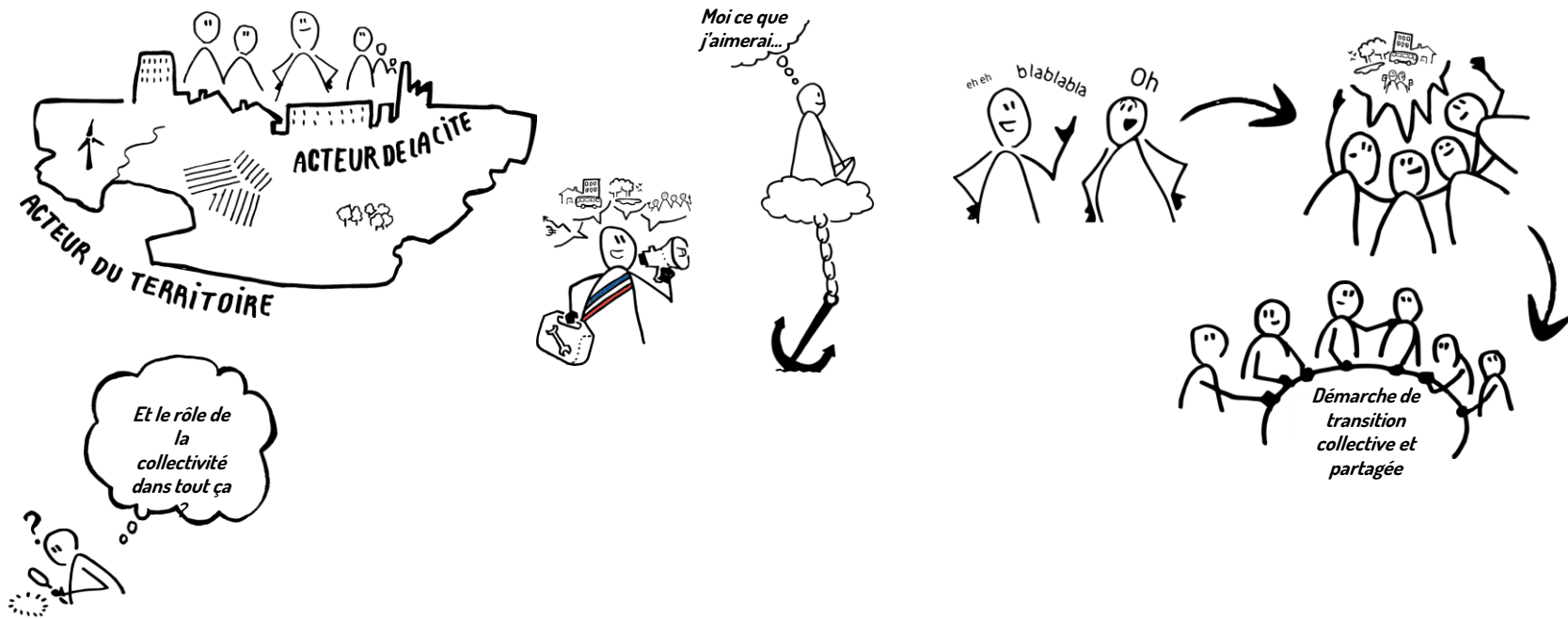
Répondre collectivement à cette question: Comment on fait (et par quoi on commence).

Répondre collectivement à ces questions: Qui fait quoi, avec qui, en mobilisant quels moyens, et à quelle échéance ?

Mettre en place des indicateurs qui permettront d'objectiver la portée de la politique publique pour adapter l'action publique chemin faisant.



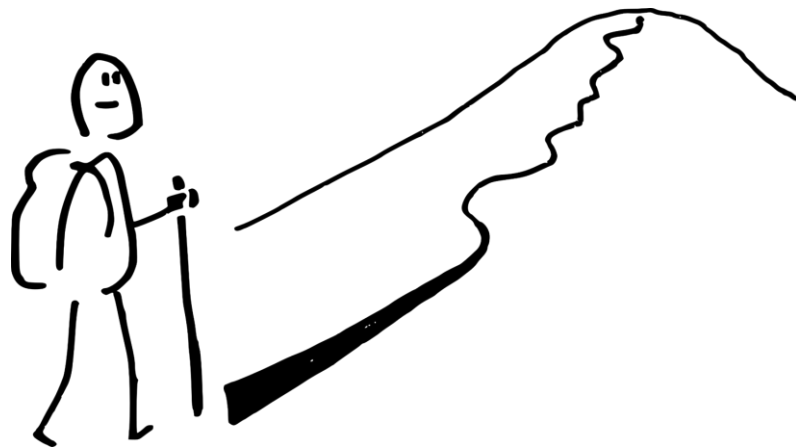
Préambule



Pour une gouvernance efficace au service d'une démarche de transition agricole et alimentaire

- L'indispensable intention du dialogue territorial et de la co-production
- L'importance de la méthode (ou de plusieurs méthodes): De l'émergence à l'évaluation, des stratégies de mobilisation imbriquées et complémentaires

Comment on commence?



De la nécessité de travailler du local au global

- Reconnaître le travail et le vécu des précurseurs des transitions agricoles et alimentaires (commencer par l'existant)
- Mobiliser les institutions, têtes de réseau, structures d'accompagnement (comprendre et faire savoir)

Et après comment on fait ?



De la nécessité d'aborder les démarches avec méthode ET transparence

- Jalonner la démarche et donner des perspectives
- Poser les règles du jeu (ou les définir collectivement)
- Ne pas contourner les désaccords (et accepter de gérer la conflictualité)

Un exemple de démarche de TAA portée par une gouvernance de type “corps intermédiaires”

Un territoire post-industriel, fortement peuplé, concerné par des fragilités sociales, économiques et sanitaires, avec une agriculture orientée IAA

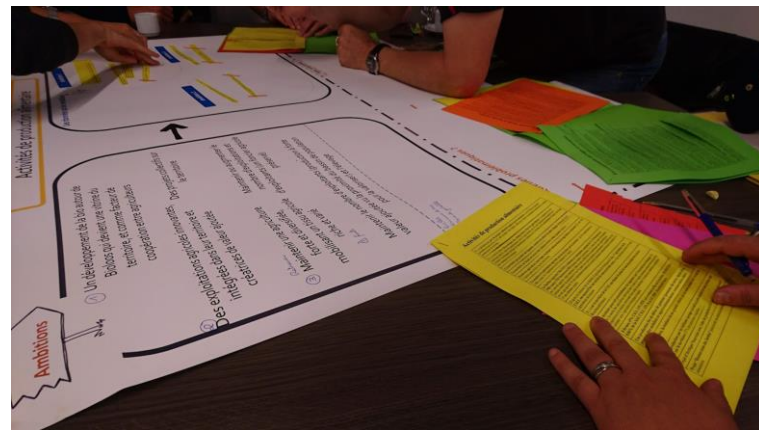
La phase diagnostic de la démarche de TAA => 01/18 – 06/2018

- Objectifs du diagnostic :
 - Dresser un portrait du modèle agricole et alimentaire
 - Identifier les acteurs
 - Révéler les enjeux et potentiels
- Phases préliminaires :
 - 114 habitants interrogés en face à face
 - 34 agriculteurs interrogés par téléphone
 - 3 artisans interrogés en ligne (1600 courriers envoyés)
 - 14 structures interviewées
 - 6 participants au focus group « agriculteurs »
 - 34 participants à l'atelier « communes pilotes – restauration collective » (22 communes représentées)
- Un zoom du diagnostic sur l'autoproduction :
 - 3 sites investigués via 3 diagnostics en marchant sur des jardins familiaux
 - 14 acteurs de l'autoproduction rencontrés



Un exemple de démarche de TAA portée par une gouvernance de type “corps intermédiaires”

- La formalisation du diagnostic :
 - Atelier partage du diagnostic SATD 13/06/18
 - COPIL de validation phase diagnostic SATD 11/07/18
- Objectifs de la phase stratégie d'action :
 - A partir des enseignements du diagnostic, construire une politique transversale de développement d'un système alimentaire territorial durable
 - Intégrer les aspects économiques, sociaux, environnementaux, territoriaux dans la construction de la politique publique
- La formalisation de la stratégie d'action :
 - Atelier de co-construction d'un scénario d'action partagé du SATD 18/09/18 (construire le cadre de la politique publique)
 - COTECH restreint du SATD 09/10/18 (construire un scénario et l'opérationnaliser)
 - COPIL de validation du scénario d'action du SATD 17/10/18



Un exemple de démarche de TAA portée par une gouvernance de type “corps intermédiaires”

La phase plan d'actions du SATD => 10/18 – 03/19

- Atelier de co-production plan d'actions 1/2 SATD 09/11/18 (mettre en commun les propositions d'action et échanger collectivement sur la cohérence des actions entre elles)
- Atelier de co-production plan d'actions 2/2 SATD 21/12/18 (Poursuivre les échanges sur l'imbrication des actions et leur cohérence globale, tester ce plan d'action avec des acteurs opérationnels du SATD : agriculteurs, responsables de cuisines scolaires, artisans, ...)
- Ateliers de Co-rédaction des fiches actions SATD (Se mettre d'accord précisément sur le « qui fait quoi », « quand », « avec qui », « combien », « comment » pour aboutir à des fiches actions opérationnelles)
 - Atelier 1 - « Enjeu: La sensibilisation des consommateurs » - 14/02 2019 – Tiers Lieu Lillois
 - Atelier 2 - « Enjeu: La RHD » - 20/02/2019 - Chambre d'Agriculture
 - Atelier 3 - «Enjeu: Le foncier, directement connecté au maintien - installation - transmission d'exploitations» - 14/03/2019 – Siège du GAB
 - Atelier 4 - « Enjeu: L'apprentissage de la transition » - 20/03/2019 – FR CUMA
- Comité de Pilotage Multi-partenarial final du STAD 28/03/2019
(arbitrage final sur le plan d'actions proposé: (85 actions validées et dotées))

Un exemple de démarche de TAA portée par une gouvernance de type “corps intermédiaires”

- La démarche SATD aura rassemblé, hors diagnostic 121 personnes différentes, et 278 personnes en tout, soit:
 - 58 structures différentes (communes de la CALL comprises)
 - 88 techniciens
 - 17 élus
 - 1 bailleur
 - 8 associations
 - 7 agriculteurs



Un exemple de démarche de TAA portée par une gouvernance de type “opérateurs de terrains”

- Projet de territoire: mise en place de Circuits alimentaires de Proximité:
- diagnostic participatif - 2016



- 21 novembre 2017 : déjeuner de concertation avec 8 agriculteurs pour sonder leur intérêt pour des démarches collectives et speed business meeting et mise en relation de 10 producteurs et 10 restaurateurs



Un exemple de démarche de TAA portée par une gouvernance de type “opérateurs de terrains”

- 25 janvier 2018 : réunion de concertation avec 7 agriculteurs/porteurs de projet pour identifier des projets (structurants) , Madame le Maire de XXXXXX , techniciens des collectivités et des structures d’accompagnement
- 23 février 2018 : construction du plan d'action avec le Comité technique et 11 agriculteurs/porteurs de projet
- Mars 2018 : validation du plan d'action par le Conseil d’Administration du Pays
- Co-production du plan d’actions intégrant les opportunités



- Validation du plan d'action par les élus
- Avril 2018-mars 2019 : accompagnement d’au moins 2 actions pilotes.
- Identification d’opportunités foncières consolidées - mai 2018

Un exemple de démarche de TAA portée par une gouvernance de type “opérateurs de terrains”

- Travail d’accompagnement auprès du groupe de producteurs - 2018
- Lancement “hors sol” d’un débouché panier #fail
- Premiers projets de modèle économique d’un drive fermier
- Départs, arrivées dans le groupe noyau dur
- Educ’tour Drive + magasins de producteurs



- Revirement stratégique sur le débouché magasin fermier
- Création de l’association de préfiguration du magasin fermier 2019

- 3 ans de copro pour 5k€ de budget
- Avoir une idée fixe et ne pas tenir compte de la matière récoltée (légumerie, auvent de marchés, drive ...)
- Pas de suivi et ni de mise en collectif du monitoring
- Changer les règles du jeu sans explication



**entre autres*